

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois 12 f.
Six mois 23
Un an 44

L'abonnement continue, sans
avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux de journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée,
A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal 'l'Economiste' ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR : J. REBOUX
Le Nord de la France
Trois mois 12 f.
Six mois 23
Un an 44
ANNONCES : 15 centimes la ligne.
RECLAMES : 25 centimes
On traite à forfait.

Nous donnons en Supplément le Compte-rendu de la séance d'hier du Corps législatif.

ROUBAIX, 20 JANVIER 1870

Entre les divers orateurs qui ont pris jusqu'ici la parole devant le Corps législatif au sujet des traités de commerce, un seul nous semble avoir nettement posé la question ; c'est M. Des Rotours. Avec ses collègues des départements industriels, M. Des Rotours demande l'enquête parlementaire ; mais il demande en même temps la dénonciation des traités, de telle sorte que, du jour où des souffrances auront été constatées, ou des remèdes seront reconnus nécessaires, ils puissent être immédiatement appliqués. Voilà le nœud du débat, et tous les arguments, tous les chiffres du monde ne sauraient rien contre ce raisonnement.

Ceux d'entre les libre-échangistes qui ne s'en rapportent pas aux seuls états de douane pour établir la situation économique du pays, et qui, dédaignant de jongler avec les chiffres officiels comme les prestidigitateurs jonglent avec les muscades, veulent voir les faits par eux-mêmes, ceux-là n'essaient même plus de contester les souffrances de nos industries, et l'un d'eux, M. Haentjens, disait avant-hier à la tribune en parlant de la situation de Roubaix :

« Je reconnais que, pour l'industrie du coton comme pour l'industrie de la laine, notamment l'industrie de Roubaix, il y a dans les traités de commerce des erreurs commises ; c'est pour cela que je voudrais voir dénoncer, au point de vue de la justice, le traité de commerce. (Approbations sur certains bancs.) Je reconnais avec les industriels qui s'occupent de ces questions, que les tarifs ad valorem sont très-mal appliqués sur les cotons, qu'il faut changer ceux qui concernent les tissus fabriqués à Roubaix. »

Eh bien, puisque ces souffrances existent, puisqu'elles ne peuvent plus être contestées, puisque la législation actuelle est mauvaise, il n'y a pour nous qu'une réparation possible : c'est la dénonciation immédiate des traités, car si la Chambre voulait les maintenir, sous quelque prétexte que ce soit, elle commettrait une iniquité, en condamnant sans profit pour personne, des populations laborieuses, intelligentes, à lutter misérablement pendant plusieurs années encore contre une concurrence désastreuse.

J. REBOUX

Correspondances Particulières du Journal de Roubaix.

Paris, mercredi 19 janvier.

L'émotion publique se calme, et il faut croire que les paroles tombées de la tribune, exprimant la volonté du gouvernement de n'avoir pas de journées, au ront donné à réfléchir aux meneurs, en même temps qu'elles ont rassuré ceux qui jugent la tranquillité de la rue la meilleure garantie de la vie politique. Paris a repris son aspect ordinaire, et si sur quelques points on voit à certaines heures des rassemblements plus ou moins bruyants, l'ordre public n'est nul part menacé.

Aujourd'hui on a beaucoup causé de l'incident d'hier qui a amené une intercession entre M. Gambetta et M. E. Ollivier. Les avis, vous le pensez bien, sont partagés. Les uns applaudissent à ce qu'ils appellent l'exécution de M. Ollivier, les autres approuvent le calme de M. Ollivier en face de la violence de M. Gambetta dont ils disent : Il s'emporte, donc il a tort. Les dispositions de la Chambre n'étaient pas douteuses : elle voulait même que M. Schneider infligeât au député de Paris un second rappel à l'ordre. La clôture a été prononcée au milieu de l'émotion générale.

Aujourd'hui la Chambre paraissait beaucoup plus calme. M. Estancelin est monté le premier à la tribune, avec une masse de papiers pour faire une rectification au procès verbal. Comme il rentrait dans la discussion de la question économique, M. Schneider lui en fit l'observation, et, malgré ses efforts, M. Estancelin fut obligé par les protestations de la Chambre de retourner à sa place. M. Estancelin est toujours vif, et c'est avec un mouvement de colère qu'il ferma son dossier et quitta la tribune. Un instant après, il reprit la parole et déclara que les états de douanes étaient faux ; il s'est appuyé sur ce fait que des marchandises venant d'Angleterre, payant les droits d'entrée sur une valeur de 200,000 fr., sont, sans avoir été déballées estimées à 400,000 fr. à leur sortie de France. L'importation est donc de 200,000 fr., l'exportation de 400,000 fr., et ce sont les mêmes marchandises.

Je n'étais plus là pour entendre ce qui a pu être répondu à M. Estancelin, mais le fait a une gravité que je n'ai pas besoin de vous signaler.

La presse départementale a maintenant pour elle et ses représentants une tribune spéciale à la chambre. Il y a 22 places : à 3 heures nous n'étions qu'une dizaine ; mais les places seront bientôt régulièrement occupées. Cette tribune est au second étage, presque en face du président, un peu sur la gauche et contiguë à la tribune de la presse parisienne.

La nomination de M. Daru au ministère des affaires étrangères paraît avoir été très-bien accueillie par les chancel-

liers étrangers ; aussi, dit-on que M. Daru a été félicité personnellement des on entrées aux affaires.

Comme je vous le disais, il y a quelque temps, un des premiers soins de M. Daru a été d'exiger de tous nos représentants à l'étranger qu'ils lui envoient désormais à lui-même les dépêches, communications ou rapports qui le plus souvent passaient autrefois par le cabinet de l'Empereur avant d'arriver au Palais du quai d'Orsay.

On annonce l'apparition d'un journal d'opposition constitutionnelle sous ce titre : le Centre gauche ; il aura pour rédacteur en chef M. Pierre Baragnon. On dit que M. Puyyer-Quertier est un des actionnaires.

M. Rochefort continue de venir à la Chambre : après être resté un instant seul sur son banc, au sommet de la montagne, il est descendu et s'est installé sur le deuxième banc, causant avec deux de ses collègues.

C'est samedi qu'il comparaitra devant la sixième chambre du tribunal correctionnel.

Ce matin a eu lieu l'exécution de Troppmann ; il y avait une foule énorme et les arbres de la place de la Roquette étaient chargés de grappes humaines. On dit que le condamné a fait ou plutôt a essayé de faire résistance. A sept heures précises sa tête tombait.

CH. CAHOT.

BOURSE DU 19 JANVIER.

Encore une reprise perdue : on monte un instant à 73-42 1/2, pour finir à 73-45 ; il est évident que notre marché a perdu sa direction et qu'une grande panique peut ramener sur notre place les mêmes désastres que l'excès de la hausse a produits le mois dernier. Mais les valeurs les plus éprouvées ont été l'Autrichien et le Saxe. Le premier est tombé à 782, le deuxième à 325. Des ventes énormes nous viennent de Berlin et Vienne. Ces deux places sont, dit-on, très-influencées par ce qui se passe à Paris, et loin des événements, sans possibilité de les contrôler, se liquident par précaution. L'Italien se tient mieux que le reste à 54-70.

Londres 1/8 de baisse.

CELLIER.

La Séance d'hier au Corps Législatif Paris 19 janvier 1870

Je me suis trompé hier et par deux fois. Seulement, je ne suis pas le seul, et le Journal officiel comme le public tout entier, avait commis les mêmes erreurs. Ce n'est que dans la soirée, au moment des corrections, qu'on s'est aperçu de la chose.

M. Gambetta n'avait pas dit : « Votre châtiment a commencé avec votre fortune. » Il avait dit : « Votre changement a coïncidé avec votre fortune. »

M. Ollivier avait bien dit : « J'étais républicain et je le suis encore. » Mais il l'avait dit en tant que citation de son discours de 1857. Tout le monde l'avait

compris comme moi ; et les journaux de ce matin en portent la trace. La tournure de phrase employée par M. le garde des sceaux n'a pas été assez claire ; il n'a pas assez distingué entre la citation de son discours de 1857 et la continuation de son discours d'aujourd'hui. La séparation n'était point assez marquée pour qu'il ne fut pas permis de s'y méprendre.

M. Estancelin, sur le procès-verbal, veut rectifier les chiffres cités par M. Haentjens. Et comme ces chiffres, sont officiels, ce sont les documents officiels que M. Estancelin attaque. Il les qualifie de « comédie de chiffres » et de « fantasmagorie. » Les documents des douanes sont exacts quant aux poids ; inexacts quant aux valeurs. Cela tient aux déclarations ad valorem qui sont toujours inférieures aux prix vrais. « Ce n'est pas le procès-verbal » s'écrie-t-on. M. Estancelin continue, mais les conversations particulières couvrent sa voix.

La Chambre refuse d'entendre la suite de cette démonstration. « Ce n'est pas le procès-verbal » « Vous parlerez et vous discuterez à votre tour » répond le Président.

M. Brame, toujours sur le procès-verbal, demande à rectifier aussi des faits avancés par M. Johnston. Les droits qui protègent les industriels du Nord ne sont pas de 40 p. 0/0 mais de 8 p. 0/0. M. le Commissaire du gouvernement demande que M. Estancelin précise les erreurs qu'il reproche à la douane. M. Estancelin s'empresse de reprendre la parole : C'est en présentant de doubles factures à 50 0/0 au dessous de la valeur à l'entrée, au double de la valeur à la sortie M. le Commissaire du gouvernement dit que ces faits sont inexacts et qu'ils ne sont pas précis. On découvre que M. Estancelin prend un Commissaire du gouvernement pour l'autre : M. Amé pour M. Ozanne. Il reprend les faits et donne les noms. Le Commissaire du gouvernement rectifie les faits, et prétend que les allégations de M. Puyyer-Quertier sont le produit « de son imagination normande. » Le côté gauche de la Chambre crie « à l'ordre ! » Le président donne la parole à M. Amé pour s'expliquer sur ses expressions. M. Amé ne se rend pas compte de l'observation. M. Guyot-Montpuyroux se lève pour lui expliquer la chose. M. le président l'arrête. M. Amé retire l'expression. Il l'a employée dans une conversation particulière avec M. Puyyer-Quertier. Le débat, devenu personnel, s'engage très-vivement.

M. Estancelin répond à M. Amé : les faits sont précis et irrécusables, et le Commissaire du gouvernement n'a pas même osé se trouver en présence des négociants réunis en meeting. M. Amé répond : Il n'a pas été reçu, il est vrai, par les délégués de l'industrie comme par la chambre de commerce.

Après quelques instants de tumulte, M. Thiers demande à dire sur cette grosse

question de l'exactitude des documents de douane, quelques mots calmes.

M. Thiers dit que, sur toutes nos frontières de terre les mésestimations commises par les négociants étrangers s'élevaient à 25 0/0. C'est de notoriété publique, et les réclamations continuelles des négociants français le démontrent. M. Ozanne répond qu'en effet il y a des mésestimations, mais qu'elles ne sont pas telles qu'on le dit ; d'ailleurs ce n'est pas sur ces chiffres-là qu'on discute. Les documents de douane sont des documents comparatifs. — M. Haentjens dit que « sachant qu'on conteste les chiffres du gouvernement, il a pris ses mesures pour ne pas recevoir le contre-coup des coups que recevait le gouvernement. Il n'a cité que les chiffres de la douane anglaise. La Chambre, fatiguée d'un incident qui a duré trois quarts d'heure, en demande la clôture ; M. Johnston proteste contre les expressions de M. Estancelin et maintient ses chiffres. — M. Brame demande la parole pour un fait personnel. Il rentre dans la discussion et répète ce qu'il disait tout à l'heure.

L'incident est enfin clos non sans quelque bruit.

M. de Tillancourt attaque les traités de commerce dont il veut, non pas la suppression, mais la réforme. C'est surtout au point de vue agricole qu'il se place. L'Agriculture est en souffrance, l'enquête agricole le démontre.

M. Prax Paris proteste contre l'appréciation de M. le ministre des finances qui, au Sénat a traité les libre-échangistes de « passionnés » et de « sectaires » et a qualifié les protectionnistes de « modérés. »

La modération est du côté des libre-échangistes.

Les protectionnistes qui, à la Chambre, dissimulent leurs aspirations, les disent tout entières, dans leurs meetings ; et ils sont loin d'être modérés. M. Prax-Paris conteste les mauvais effets qu'auraient produits les traités de commerce.

En tout cas, il demande pourquoi la dénonciation avant l'enquête. Il blâme les décrets du 10 Janvier qui préjudicent à l'industrie métallurgique et compromettent l'industrie des indienneurs.

M. Desseaux, député de Rouen est libre-échangiste. Toutefois, il critique le traité de commerce qui a donné aux produits anglais la garantie de droit maxima et n'a pas donné aux produits français la garantie de droit minima. De plus, on n'a pas tenu le programme de 1860 (travaux publics, routes, canaux, abaissement de tarifs). De là les inconvénients. Donc il faut l'enquête ; et d'abord, dénoncer le traité parce qu'alors on pourra entrer en négociations ; sinon, l'Angleterre peut s'y refuser. Du reste, le Corps législatif a le droit de faire ces traités, il doit donc les pouvoir examiner.

L'occasion est propice d'effacer ce qu'il y a d'humiliant dans le préambule du traité. La reine d'Angleterre ne traitait que « sous réserve de la ratification de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 21 Janvier 1870.

— 48 —

CHRISTINE

PAR

LOUIS ÉNAULT

XVII

(Suite.)

— Pourtant... j'ai fait comme si je ne vous aimais pas ; mais écoutez-moi, Georges, car c'est comme le testament de mon cœur que je vous ouvre ici. Un jour vous vous le rappellerez avec une tristesse douce... Quand je commençai de vous aimer, quand je recueillis, oh ! avec quelle joie profonde ! tous ces trésors de tendresse que vous répandez à mes pieds, je vous promis, ou plutôt je me promis à moi-même de n'être jamais un obstacle dans votre vie. Cet obstacle, je crus l'être le jour où vous rencontrâtes... celle qui est aujourd'hui votre femme. »

Georges fit un geste de désespoir. Christine pressa d'une molle étreinte sa main tour à tour brûlante et glacée.

« Ménagez-moi, lui dit-elle ; j'ai encore besoin d'un peu de force... Je vis vos incertitudes, reprit-elle après un instant de silence, je vis le trouble de votre âme, je vis vos combats, vos résistances, vos nobles efforts pour rester à moi ! Et pour tout cela, je vous aimai plus encore... Mais je ne crus point pouvoir vous rendre heureux davantage... Vos desirs allaient plus loin... Je sentais tout ce qu'il y avait en vous de reconnaissance profonde, de pitié généreuse, de tendresse délicate, de dévouement chevaleresque. Tout cela, c'était assez pour le bonheur de dix autres... Ce n'était pas assez pour moi, Georges... Georges, voilà ma faute : j'ai péché par orgueil ; mais cet orgueil, c'était encore de l'amour... je voulais donner... Je ne voulais pas recevoir. Je rompis violemment les liens que vous n'auriez pas voulu dénouer... J'acceptai l'apparence d'un tort... et vous fûtes libre !

— Ainsi vous m'aimez encore !

— Ah ! malheureux ! j'en meurs, et tu le demandes ? Est-ce qu'on peut ne plus t'aimer ?

— Tais-toi, par pitié ! Tu veux donc me rendre la mort impossible ?

— Mourir ! toi !... Oh !... non, jamais ! Je te défendrai... je te cacherais... La mort... elle ne te verra pas !

Il l'entoura de ses deux bras... « Jamais ! jamais plus je ne te quitterai ! »

— Et Nadéje ? murmura-t-elle.

— Nadéje ? reprit-il avec un geste de fou, les cheveux en désordre et l'œil hagard... Qu'est-ce, Nadéje ? je ne la connais pas... je ne la reverrai de ma vie.

— Et le devoir ! dit-elle en soulevant, comme pour regarder le ciel une dernière fois, ses longues paupières fatiguées ; le devoir !... un grand mot et une grande chose, que la pauvre morte te supplie de n'oublier jamais ! Le temps n'est plus où nous étions libres tous deux. Oh ! les beaux jours ! Mais comme ils ont passé vite ! T'en souviens-tu de nos beaux jours ?

Georges cacha sa tête dans ses mains.

« Non, dit-elle avec une mutinerie d'enfant, regarde-moi. Maintenant, je veux te voir toujours ! toujours ! reprit-elle comme en se parlant à elle-même, toujours, avec moi, ce n'est pas bien long ! »

Et, comme il faisait un signe d'incrédulité :

« Va, reprit-elle, je ne me trompe pas... Si ce n'était pas vrai, tu ne serais pas ici. Mais avant que le soleil ait quitté cette fenê-

tre, Georges, je ne vivrai plus que dans ton cœur. »

Elle parlait avec une telle conviction et un si profond accent de vérité, que Georges vit bien qu'elle ne le trompait point. Il étouffa ses sanglots pour ne pas troubler la sérénité de sa dernière heure, et il laissa couler ses larmes silencieuses.

« Pourquoi pleurer ? dit-elle, d'une voix douce et faible : ne sais-tu pas que nous nous reverrons ?

— Oui ! et bientôt !

— Pas encore, je t'avertirai ! » reprit-elle.

Et un sourire ineffable vint éclairer ses lèvres, qui se fermèrent.

Le baron et Maïa rentraient : ils s'arrêtèrent immobiles à deux pas du lit. Le soleil tournait l'angle de la maison. Son rayon quitta le lit de la mourante.

« Il fait nuit, dit Christine... et j'étouffe ! » Maïa courut à la fenêtre et l'ouvrit. Un rouge-gorge chantait dans la cypressine en fleur, sous lequel plus d'une fois Christine s'était assise, pendant que Georges, à ses pieds, lui lisait quelque poète ou lui parlait d'amour. Elle prit leurs mains à tous trois, et les réunit dans la même étreinte ; puis, sans relever les yeux, d'une voix qui s'éteignit elle murmura : « Mes amis, mes chers amis... Georges ! Georges !... » Puis sa main se roidit et s'attacha dans une convulsion suprême à la main du jeune homme.

Georges voulut la prendre dans ses bras. « Plus en ce monde ! lui dit Maïa en s'agenouillant devant son amie, dont elle ferma les yeux avec ses lèvres.

La plus aimante et la plus douce des créatures avait quitté la terre pour toujours.

Georges écarta brusquement Mimé de Bjorn et reprit les deux mains de Christine : tantôt il la regardait tendrement, tantôt il promenait autour de lui des yeux égarés ; des sanglots étouffés brisaient sa poitrine, puis il retombait dans un muet désespoir.

Maïa et le baron voulurent l'arracher à cette contemplation funeste ; et comme il leur résistait :

« C'est maintenant, fit M. de Vendel, qu'il vous faut du courage !

— Je n'en ai pas dit Georges ; il y a des choses qu'on ne peut point supporter.

— Et moi donc, reprit le baron, comment fais-je depuis un an ? »

Georges ne répondit rien et se laissa emmener.

Le lendemain, il revint à Haga, avec le baron, pour rendre à Christine les suprêmes devoirs. Tous deux accompagnèrent jusqu'à sa dernière demeure les restes de la comtesse, qui alla dormir avec ses pères dans la chapelle funèbre des Oxen-Sjerna.

« Nous l'avons trop aimée pour ne pas nous aimer en souvenir d'elle ; » dit le major